

10-10-84

/N.D.J/K.M.G./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

Kigali, le...4/10/1984.....

N°. 1719./08/84/INDUST.

[Handwritten signature]
5.10.84
20284/ky

Monsieur le Ministre des Finances
et de l'Economie
Département de l'Economie
KIGALI.

Objet: Décentralisation de
l'industrie rwandaise.

---o---

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à votre lettre N° 1016/07/84/POLITECO du 13 juillet 1984 par laquelle vous me transmettiez l'avis de votre département sur la décentralisation de l'industrie rwandaise, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la question a été effectivement inscrite sur la liste des sujets que mon Département se propose de soumettre au Comité Interministériel de coordination chargé des questions industrielles dans notre pays.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIBIRA Mathieu.

[Handwritten signature]

● copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre (Tous) KIGALI.

10-20-84
Premier

MINISTERE

61427 CDI B

VIA MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, KIGALI, RWANDA
VEUILLEZ AVOIR L'OBLIGEANCE DE TRANSMETTRE SVP - MERCI BCP

POUR : MONSIEUR LE MMINISTRE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE
MIMFO L'ECONOMIE ET DU COMMERCE, KIGALI, RWANDA

DE : CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (CDI), BELGIQUE

DATE : 28.9.84 (ENVOYE LE 1.10.84)

N/REF : STU/2260/84/JGE/CBU

OBJET : ENTREPRISE DE DEVELOPEMENT, RWANDA

DOSSIER CDI : 4.RWA.3.MEC. *and projet*

SUITE VOTRE ACCORD JANVIER '84 SUR NOS PROPOSITIONS TERMES DE
REFERENCE POUR ETUDES FAISABILITE AVONS CHERCHE A INTERESSER
DIVERSES ENTREPRISES EUROPEENNES. LA FIRME FRANCAISE SICARDI
A MANIFESTE UN NET INTERET POUR CE PROJET ET NOUS A CONFIRME
ETRE DISPOSEE PRENDRE EN CHARGE PARTIE DES FRAIS DE MISSION.

COMPTE TENU DU DELAI QUI NOUS A ETE NECESSAIRE POUR SELEC-
TIONNER CE PARTENAIRE POTENTIEL, SOUHAITONS AVANT CONCLUSION
CONTRAT, CONFIRMATION DE PROJET EST TOUJOURS PRIORITAIRE.

AU CAS OU VOUS PARTICIPEZ AU CONSEIL DES MINISTRES DEBUT
OCTOBRE ET POUR AUTANT QUP VOUS DISPONIBILITE EN TEMPS VOUS LE
PERMETTE, SERIONS HEUREUX VOUS RENCONTRE ET RECEVOIR CETTE RE-
CONFIRMATION.

HAUTE CONSIDERATION.

JENS MOSGARD, DIRECTEUR

61427 CDI B

VOUS METRONS A VOTRE DISPOSITION PAR BATIMENT. (VOUS FOURNIRONS LES BATIMENTS POUR 500.000 SEK PAR BATIMENT. CIMENT, SABLE, FERA A BETON, LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION COMME CIMENT, SABLE, FERA A BETON, FENETRES ET PORTES ETC).

MACHINES ET EQUIPEMENTS TECHNICIENS CLES SUR PORTE DANS TOUS IL SERONT INSTALLE PAR NOS TECHNICIENS (ESTIMATIF) LES BATIMENTS CONSTRUE PAR NOUS. LE COUT BUDGETAIRE (ESTIMATIF) PAR BATIMENT DE 800 M2 ET 2.800.000 SEK. POUR CHAQUE CHAMBRE FROIDES VOUS ALLEZ INVESTIR 3.300.000 SEK PLUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION CITES. CE COUT ET ESTIMATIF.

IL Y A TOUTEFOIS DES DOUTES DE NOTRE PART SUR LE MOT CONSERVERIE, PEUT-ETRE VOUS VOULLEZ DIRE MISE EN CONSERVS (BOITES), DANS CE CAS LA CHAMBRE FROIDE ET ENTREPOT SERA SEULEMENT LA PHASE 1 DU PROJET.

NOUS ATTENDONS VOTRE TELEX NOUS DONNANT LES INFORMATIONS SUIVANTES:

- 1 UNE DESCRIPTION DU PROJET CONSERVERIE DE VIANDES ET POISSONS SUIVANT VOTRE CONCEPTION POUR FACILITER NOTRE PLANNIFICATION ET OFFRE.
- 2 DANS LE CAS QUE VOUS ACCEPTEZ NOTRE CONCEPTION DU PROJET NOUS DIRE LE NOMBRE DES CHAMBRES FROIDES ET ENTREPOT FRIGORIFIQUE A CONSTRUIRE ET DANS QUELLE VILLES, LE NOMBRE DE METRE CUBES (VOLUME) PAR VILLE.
- 3 CONFIRMEZ QUE VOUS ALLEZ PAYER CACH 25 POURCENT ET QUE LE GOVERNMENT VA A VALISER LE MONTANT DE CREIT D'EXPORTATION DE 75 POURCENT.
- 4 NOUS ENVOYER UNE COPIE D'ETUDE SUR CE PROJET SI POSSIBLE OU CONFIRMER DE FAIRE L'ETUDE PAR NOUS AVOSFRAIS.

DANS LE CAS OU VOUS CHOISISSEZ DES CHAMBRES FROIDES ET ENTREPOT FRIGORIFIQUE ET DE DISTRIBUTION D'UN VOLUME DOUBLE, VEUILLEZ MULTIPLIER LE MONTANT SJS-CITE PAR 2.

ATTENDONS VOTRE REONSE URGENTE POUR CE PROJET. SALUTATIONS DISTINGUEES

THOMAS DIAMANT GUESSI
AFRICAN SCANDINAVIAN INDUSTRIES CENTRE
BOX 1020
16311 SPAANGA
SUEDE
TELEPHONE 468-7527730
TELEX 12442 FOTEX ATT. AFRICANSIC

..... Veuillez agreer, Monsieur, Madame.....
..... l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Copie pour information à:

- ✓ Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle KIGALI
- Monsieur le Préfet de KIGALI.

POUR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu.
LE SECRETAIRE GENERAL
NKUNDIYEZE Boniface.-

517 PRESIREP
12442N FOTEX S
517 PRESIREP

/M.B./K.M.G./

10-20-84

04 OCT. 1984

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

Kigali, le.....

F° 1717.../08/84 /INDUST.

Handwritten notes:
5.10.84
2062/08

Monsieur ~~(Madame)~~ **KARANGWA Claudien**
Commune de KINYAMI-BYUMBA

Objet: Permis d'exploitation.

Station d'essence à RUKOMO
Commune Kinyami.

Monsieur

N° 282/03/09/02/4

Suite à votre lettre du 02/10/1984

..... relative à une demande de permis d'exploitation pour l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de vous faire parvenir.

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de clôture de l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet nous remettra le dossier complet après la clôture de l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame....
..... l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle KIGALI
- Monsieur le Préfet de Préfecture... BYUMBA

POUR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu
LE SECRETAIRE GENERAL
NKUNDIYEZE Boniface.-



/K.L./U.W./

D.INDART

9-10-84

REPUBLIQUE RWANDAISE

URGENT



02 OCT. 1984

Kigali, le

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION
B. P. 179 KIGALI

No 3903/16.04.03.C1/A.J.

Handwritten notes:
2-10-84
2003/16-04

Réf. :

Monsieur le Ministre de l'Industrie,
des Mines et de l'Artisanat
KIGALI

Annexe :

Objet : Chambre Nationale
des Métiers.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en
annexe pour avis et considérations, copie de la lettre n° WI
445.00/RUA m'adressée par l'Ambassade de la République fédérale
d'Allemagne en date du 15 septembre 1984 et relative au projet
repris ci-dessus.

Je vous saurais gré de bien vouloir
réserver à la présente, le bénéfice de l'urgence.

Fr. NGARUKIYINTWALI
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Copie pour informations:

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances
et de l'Economie KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan KIGALI

Handwritten signature
Director General of Services
and Administrative Affairs